

Mairie d'ÉTRÉPILLY

7, rue Saint Leu
02400 ÉTRÉPILLY
☎ : 03 23 70 44 44
Mail : commune.etrepilly@orange.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 22 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 22 septembre, à 18h 30, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance

- **Etaient présents** : Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Nicolas DUBAUX, Gilles MICHEL, Vanessa DURON.
- **Absent ayant donné pouvoir** : Adrien DURON donne pouvoir à Vanessa DURON, Sabine PERNEE donne pouvoir à Nicolas DUBAUX.
- **Secrétaire de séance** : Jean-Pierre FOUCART

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

- **Lecture et approbation** du compte rendu de la séance du mercredi 6 juillet 2022.
-

Il a été demandé de rajouter au procès-verbal le tarif fixé lors de la délibération concernant l'enlèvement des déchets sauvages.

« Le **Conseil municipal, après en avoir délibéré** :

- DECIDE de fixer un tarif de 1 000 € pour tout enlèvement d'objets et, ou, de dépôt de déchets irréguliers à tout contrevenant identifié.
- DECIDE que selon la nature des déchets (amiante, déchets spécifiques etc...) le tarif sera majoré. »

DELIBERATIONS

1. Instruction budgétaire

Demande d'autorisation de M. le Maire d'adopter la nomenclature budgétaire M57 abrégée au 1^{er} janvier 2023 en remplacement de la M14 en cours.

Adoptée à l'unanimité

2. Taxe d'aménagement

Demande d'autorisation de M. le Maire d'exonérer la part communale des abris de jardin pour l'année 2023 et d'aucun changement de 4% de taxe d'aménagement sur les autres constructions.

Adoptée à l'unanimité

3. Remboursement M. POLIN

Demande d'accord du conseil municipal de remboursement de 19.90€ à M. POLIN pour l'achat de douilles électriques équipant les bougeoirs de l'Église
Adoptée à l'unanimité

4. Décision modificative

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à des erreurs d'imputations budgétaires datant d'avant 2009 il est nécessaire d'établir une décision modificative comme suit :

- Compte 1313 – montant de 2.250€ à imputer sur le compte 1323
- Compte 1338 – montant 21.000€ à imputer sur le compte 1328

Adoptée à l'unanimité

Informations, réflexions

A. Organisation de Noël.

Budget : 25€ par personne dont :

- Enfants (jusqu'à fin de primaire) : bons jouets
- Séniors (à partir de 70 ans) : colis

La distribution des cadeaux se fera le samedi 17 décembre à 10h00 par le Père Noël dans le village en porte à porte.

B. Octobre rose.

Reconduction de ce qui a été effectué en 2021 (récupération des soutien-gorge au profit de l'association contre le cancer du sein)

C. Opération Brioche

Distribution le samedi 8 octobre 2022 à partir de 10h par Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN et Sabine PERNEE.

D. Plantation d'arbres.

Voir avec la Pépinière CARRÉ pour nous conseiller sur le nombre et le choix des arbres afin de demander les subventions au Conseil Régional.

E. Récupérateur d'eau pour l'église.

Il devient impératif de régler le problème des pigeons car leurs fientes, lors de temps de pluie, s'écoulent et polluent la récupération des eaux de gouttières.

Il est prévu d'installer un robinet poussoir temporisé pour limiter l'éventuelle consommation d'eau au cimetière.

Départ de Vanessa DURON à 20h00.

F. Convention terrain public (carrière).

M. Lahaye ne souhaite plus utiliser ce terrain pour son stockage de bois.
Nous attendons la date de libération de celui-ci.

G. Éclairage public.

Dans le but de faire des économies, dues à l'augmentation des tarifs électriques, il est prévu de réduire le fonctionnement des lampadaires, sans atteindre la sécurité publique.

Un constat sera fait après cette mise en place.

H. Procès « Consorts Pillière »

La clôture du dossier avant jugement s'est faite le 23 septembre 2022 à 12h00.

I. Nettoyage et embellissement du village.

Prévu le samedi 15 octobre 2022 au matin.

Séance levée : à 20h45

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 8 décembre 2022 à 18h30

Fait et Délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Jean-Pierre Polin	Jean-Pierre Foucart	Jean-Luc Viault	Michel Gilles
	Vanessa Duron	Adrien Duron	Claudine Polin
	Nicolas Dubaux	Sabine Pernée	Marie Paule Lejeune